



Commune de CEYRAS

Compte rendu Séance du 05 octobre 2021 A 20h30

1-Procès verbal de la séance précédente

Approbation du compte rendu de la séance du 26 aout 2021

Présents : Hugues CERET, Jean-Claude LACROIX, Nadia DEHAESE, Claude LESTOCARD, Christophe CAUMEL, Julien BERMOND, Sébastien ROMIGUIER, Magali TENA, Daria PICARD, Henri GRAVES, Françoise POUS, Stéphanie BAUMES,

Absents excusés : Jean-Luc GABORIT (procuration Hugues CERET)

Absents : /

Un point supplémentaire est ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité pour le vote d'une subvention à une association des parents d'élève de l'école des Oliviers de Ceyras.

DELIBERATIONS

1. Convention avec le Ministère des Armées pour des manœuvres militaires

Monsieur le Maire explique les situations de déserts militaires sur notre territoire et rappelle que cet été les militaires ont fait des exercices dans l'Hérault. Dans le cadre de sa mission et de sa participation à différents exercices, manœuvres et entraînements, la 13e demi-brigade de Légion étrangère, sollicite ponctuellement l'autorisation d'accès et de mise en place de ses personnels et moyens sur des sites en dehors des emprises militaires, dans le but de permettre d'effectuer des exercices militaires.

Claude Lestocard demande si cela ne gênera pas les riverains de la Planque ?

Monsieur le Maire répond par la négative car cela a été négocié avec eux et les militaires.

Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

2. Vote subvention APE

Daria Picard revient sur le mode de fonctionnement de l'association des parents d'élèves, perturbé par le contexte sanitaire, l'obligeant à remplacer l'année dernière le voyage par des sorties à la journée.

Monsieur le maire informe qu'à l'avenir il faudra être vigilant dans le montage de dossier par rapport au comptable public, nous devons avoir cette rigueur.

Claude Lestocard apporte des explications quant à leur exercice comptable basé sur l'année scolaire. Il précise qu'il faudrait que la subvention soit virée avant le mois de juin. Il ajoute que le coût d'une classe verte est de 10 000€ tous les 3 ans.

Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

INFORMATIONS

1. Exonération taxes foncières

Monsieur le Maire explique que le gel dernier a touché certains viticulteurs. L'Etat assume un dégrèvement des impôts en direction des viticulteurs, en 2021 ils ne paieront rien. Un fonds de soutien qui viendra des collectivités est en train de se mettre en place. Nous attendons l'arrêté préfectoral nous permettant d'abonder le fonds de soutien aux sinistrés.

Nous aurons à débattre sur cette aide normalement d'ici décembre.

2. Octobre Rose

Magali Tena remercie les membres du CCAS pour leurs investissements ainsi que le Conseil Municipal des Enfants pour la distribution des rubans dans la commune.

On peut voir les rubans fleurir aux portes du village.

Madame Tena remercie Hugues Céret pour son idée d'illumination du clocher à partir de 21h,

celui-ci se pare de lumière rose.

Madame Tena remercie également les bénévoles en dehors du CCAS, les personnes qui se sont réunies tout un après-midi pour réaliser des fleurs pour les commerçants.

3. Exercices sur le Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire détaille le contenu et l'utilité du Plan Communal de Sauvegarde. Il ajoute que dans ce document figure l'ensemble des risques traversés par la commune. La Préfecture propose de faire un exercice le 13 octobre. Une simulation, sur une alerte inondation. Nous devons montrer l'efficacité de ce plan.

Jeudi prochain réunion des élus à 19h pour une présentation/révision afin de voir ou revoir l'organisation à mettre en place en cas de crise.

Cela permettra de tester la mobilisation des acteurs et la mise en actif de la Cellule Communale de Commandement pour un évènement inondation.

4. Retour sur les Animations en direction des jeunes

Magali Tena évoque la dernière animation en septembre en direction des adolescents. Le bilan est de 12 inscrits et 2 enfants rajoutés le jour même. Retour positif pour la compagnie et les jeunes. Les jeunes sont en demande pour refaire cette action. Emilie Dombres du service Jeunesse est surprise de manière positive par le taux de fréquentation.

3 ou 4 avaient participé au casque de réalité virtuelle.

Le Conseil Municipal des Enfants avait également fait de la publicité.

Il y aura bientôt une réunion de la commission Jeunesse pour définir les prochaines opérations.

5. Covoiturage dynamique

Monsieur le Maire présente l'avancement concernant les aménagements des emplacements spécifiques vu ces derniers jours avec le Pays et le Conseil Départemental.

L'installation du système se fera à la mi-novembre.

6. Compte rendu de la commission de développement durable

Monsieur Céret rend compte de la rencontre avec SNCF Réseaux concernant le parking de Rabieux, on s'oriente vers une mise à disposition sur 10 ans.

Une 3^{ème} journée aux jardins familiaux a eu lieu avec 5 des jardiniers et leurs familles, afin de nettoyer les parties communes, les participants ont bien travaillé y compris les enfants, la matinée s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Claude Lestocard demande si la Commémoration du 11 novembre aura lieu cette année ?

Monsieur le Maire pense que cela sera possible.

7. Compte rendu de la commission d'aménagement

La commission a beaucoup travaillé sur le projet d'aménagement du centre, le bureau d'études corrige sa copie.

Le but est de refaire la voie et cela ressemblera à la rue de la Chicane.

La problématique était de ne pas diminuer le nombre de places tout en aérant cet espace.

Un comptage précis sur une période donnée a eu lieu.

Hugues Céret ajoute qu'une analyse précise de nos parkings sur l'utilisation et les besoins en terme de stationnement a été réalisée à partir de 6h00 et à partir de 20h (clos du puits, Cambalade, Croix de Belleau, place de la Mairie, place de la Vierge). En moyenne six places sont disponibles tous les soirs.

La commission va analyser une nouvelle fois le travail remis par le bureau d'étude si cela est cohérent une réunion sera programmée avec les riverains dans les 2 semaines qui suivent.

Une fois les réunions effectuées un dossier de demande de financement sera constitué.

Monsieur le Maire met en garde sur le fait de ne pas créer un parking de supermarché.

La Communauté de Communes du Clermontais réalisera les travaux de réseaux dès que nous serons coordonnés. La durée de ce chantier est évaluée entre 6 et 8 mois.

Hugues Céret annonce que suite aux réunions avec les riverains il faudra envisager une réflexion sur les parkings provisoires par exemple l'espace boulodrome actuel pourrait servir

de parking.

Normalement le soir les riverains doivent pouvoir circuler, selon le bureau d'études.

8. Point sur les incivilités place de la Vierge

Réunion de concertation faite avec les riverains

Il y a une quinzaine de jours une trentaine de jeunes ont débordé : drogue, alcool... « migration » d'autres jeunes venus de St André. C'était assez préoccupant.

Les gendarmes sont missionnés pour passer régulièrement.

Une réunion a été organisée avec les riverains pour faire un point de situation. L'objectif était de voir ce que l'on pouvait faire ensemble, de les réunir et de convoquer les parents. Certains sont majeurs. Certains parents de majeurs se manifestent. Cette réunion n'a pas été concluante.

Magali Tena ajoute que certains ont l'âge de nos enfants, il faut essayer quelque chose de positif et remettre la place en état. Elle est allée voir ces jeunes et leur a proposé de poncer les bancs et remettre au propre les lieux. La réponse a été positive, une liste de jeunes est en cours de construction.

Le 16 octobre Magali Tena et un agent communal interviendront avec les jeunes pour des travaux d'intérêt général.

L'objectif est également d'avoir un dialogue sur l'alcool, les drogues et faire prendre conscience d'un comportement addictif.

Derrière il y a de la souffrance, on va essayer, de les aider, l'accueil des jeunes a été favorable.

Le maire informe que le but n'est pas d'envoyer les gendarmes et de se dire que le problème est réglé.

9. Travaux réalisés à la chapelle d'Hortus

La réfection de la toiture de la chapelle a été effectuée avant les épisodes pluvieux

La commission Dynamique Locale du 29 septembre s'est réunie pour organiser une fête des illuminations le 5 décembre, le jour où l'APE fait son marché de Noël. Ceyras Music fera un concert et Ceyras loisirs assurera la buvette.

Le village sera décoré un peu plus que d'ordinaire.

Claude Lestocard fait remarquer qu'il y avait eu un effort dans la décoration l'année dernière.

Séance levée à 21h28

